

Le Démocrate

PRIX : 3000 FGS

N° 1140 DU MARDI 17 JANVIER 2023 * ZONE CFA

ANALYSES ET D'INFORMATIONS



Turquie

P.5

Des images rassurantes de l'ex président Alpha

Cellou Dalein Diallo

« Nous sommes très proches de la victoire ! »

P.3

Fayimba Mara, juriste

« Les conseils communaux actuels ne sont pas investis de la confiance des autorités actuelles »

P.4

Justice

La CRIEF confirme la remise en liberté provisoire de Damaro

P.7



P.3

Mory Condé

« Les 400 milliards GNF pour les élections sont disponibles »

TOUMBA PERSONNALITE DE L'ANNE 2022

« Nous ne voyons aucun inconvénient à ça, mais nous n'allons pas non plus le féliciter »

L'ex aide de camp du leader de la junte militaire de 2008, le capitaine Moussa Dadis Camara, le commandant Aboubacar Diakité dit Toumba a été distingué personnalité de l'année 2022 par les lecteurs du site web d'informations Guineenews. Lindependant.org a interrogé quelques citoyens sur le sujet.

Selon Ibrahima M'Bemba Bah, Directeur chargé de la communication du parti Bloc Liberal (B.L), la désignation de l'un des plus célèbres prisonniers guinéens comme « personnalité de l'année 2022 » ne présente « aucun inconvénient ».

Le politicien estime que c'est la sortie de Toumba devant les juges qui lui a permis d'être choisi par les lecteurs de Guineenews, puisque le procès en lui-même focalise l'attention de l'opinion aussi bien nationale qu'internationale.

« C'est dans ce sens qu'on lui a donné ce prix, nous ne voyons aucun inconvénient à ça. Nous n'allons pas, non plus le féliciter par rapport à ça. Nous disons que c'est normal », a dit Bah

Joint par lindependant.org, Asmaou Diallo, présidente de l'association des victimes parents et Amis du 28 septembre 2009 (AVIPA)

n'a pas souhaité s'étendre sur le sujet.

« Je ne pourrais pas réagir par rapport à ça, c'est des choses qui ne nous engagent pas... », a-t-elle déclaré.

Mamady 3 Kaba, juriste et analyste politique s'est pour sa part montré réservé.

« C'est vrai que ça fait le même plaisir, sauf que si vous avez constaté ça fait un moment que j'ai décidé de

garder un peu la réserve. Je vous prie donc de m'accorder ce petit temps », s'est-il contenté de commenter.

Même son de cloche chez Abdourahamane Bella Bah de la Jeunesse citoyenne (JC), une organisation de la société civile.

« Ce n'est pas le bon moment, je préfère de ne pas me prononcer sur des sujet pareils », a-t-il tranché.

Alpha Amadou Diallo



PROCÈS DU 28 SEPTEMBRE 2009

L'ex putschiste Dadis ne souhaite pas être confronté avec Toumba

Le capitaine Moussa Dadis Camara fait face depuis ce mercredi 11 janvier, aux questions des avocats de la défense et notamment ceux du commandant Aboubacar Diakité, alias Toumba.

Dès le début de l'audience de ce mercredi, les échanges entre Me Lanciné Sylla et l'ancien président de la transition ont plus que houleux.

Lors de la phase questions-réponses, Me Lanciné Sylla, défenseur de Toumba, a demandé à l'ex leader du Comité national pour la démocratie et le développement (CNDD), s'il était prêt à être confronté à son ancien aide de camp, Toumba sur la sortie des armes de la poudrière du camp Alpha Yaya Diallo.

Dadis a aussitôt refusé l'idée d'une confrontation avec son ex aide de camp.

« Je ne suis pas prêt à être confronté avec Toumba

Diakité pour des allégations, parce que ce n'est pas moi qui ai dit à Toumba d'aller sortir des armes. Et Toumba n'a pas déclaré à la barre que c'est moi qui l'ai envoyé », a dit Moussa Dadis Camara.

Dadis a également dit ne pas être prêt à être confronté au colonel Joe qui serait témoin de la scène de sortie de ces armes de guerre.

Dans sa déposition, Toumba a indiqué que ce sont les « proches de Dadis » qui ont sorti ces armes rassemblées dans un camion qu'ils ont garé un moment devant son domicile, au camp Alpha Yaya Diallo, avant de repartir vers un lieu inconnu.

(Avec Médiaguinée)



Avis important

L'Administration et la Direction Générale de "L'Indépendant & Démocrate" informent tous ses partenaires et annonceurs, que depuis le 1^{er} novembre 2022, **Monsieur Mamadou Aliou DIAKITE** n'est plus le Directeur Commercial du groupe de presse.

Par conséquent, **M. Diakité** n'est plus membre de notre personnel et n'est habilité ni à représenter, ni à engager L'Indépendant & Le Démocrate dans une quelconque activité.

Désormais, en cas de besoin, le groupe de **L'Indépendant & Le Démocrate** vous invite cordialement à vous référer à l'adresse directioncommerciale@lindependant.org telle que mentionnée dans l'ours du journal.

Merci de nous faire confiance

L'Administrateur général du groupe de presse de "L'INDEPENDANT & Le Démocrate"

Le Démocrate

Hebdomadaire d'information et d'analyses édité par la Société de Presse et d'Impression (SPIC)

Siège: Quartier Kipé Dadiya
Commune de Rátoma
servicecommercial@lindependant.org
Tél : 628.529.162 / 628.85.84.18
Conakry

Redacteur en chef

Alpha Amadou DIALLO:
628.85.84.18 Email:
alphaamadoudiallo@lindependant.org
lindependantguinee@gmail.com

Comité de rédaction

Alpha Amadou DIALLO
Amadou Tidiane DIALLO
Aïssatou Sadjó BAH

P.A.O

G. SOUMAORO
Tél. (+ 224) 628.529.162

Recouvrements, Abonnements,

Marketing, Publicités & Annonces
servicecommercial@lindependant.org
Amadou Tidiane DIALLO
Tél. (+224) 666 60 79 99
Amadoutidianediallo

@lindependant.org

Distribution: SPIC / Maison du Livre

Impression: SPIC/Imprimerie Le Scribe

Lisez le journal numérique sur le site <https://lindependant.org>

OUSMANE GAOUAL DIALLO

« Aujourd'hui, il n'y a aucune raison que le dialogue se tienne ailleurs »

Au cours d'une conférence de presse organisée conjointement avec ses homologues du gouvernement, le ministre de l'Administration du territoire, Mory Condé, le colonel Amara Camara, secrétaire général de la présidence et le ministre des télécommunications et porte-parole du gouvernement, Ousmane Gaoual Diallo, ont affirmé que les relations entre la Guinée et la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sont revenues « à la normale ».



« A un moment donné, il y a eu la montée de la tension entre nous. Les choses se sont très largement dissipées. Lorsqu'on est allé regarder les choses de façon factuelle, les accords ont été trouvés », a dit le porte-parole du gouvernement.

A l'issue de son dernier sommet organisé début décembre 2022, la CEDEAO avait recommandé aux autorités de la transition guinéenne

d'ouvrir un cadre de dialogue inclusif pour réunir tous les acteurs politiques et sociaux.

Les principales coalitions de partis politiques du pays dont le Rassemblement du peuple de Guinée Arc en ciel (RPG-AEC), l'Alliance nationale pour l'alternance et la démocratie (ANAD) et le versant politique du Front national pour la défense de la constitution (FNDC), incluant l'Union des Forces Républicaines

(UFR), ont catégoriquement rejeté le format de dialogue proposé par le gouvernement nommé par la junte militaire.

Face à l'impasse prévisible, la CEDEAO a même suggéré de délocaliser les discussions dans un pays de la sous-région.

Le président bissau-guinéen, Umaru Sissoko Embaló, a reçu il y a quelques jours, une délégation de l'inter coalition (RPG-AEC, ANAD et FNDC politique).

« Le dialogue, dans un pays, est permanent. Est-ce que la situation politique de notre pays justifie que le dialogue se tienne ailleurs. Aujourd'hui, ce dialogue est derrière nous. Parce que les sujets ont été débattus avec nos partenaires de la CEDEAO et les accords ont été trouvés. Si dans l'avenir, il y a la difficulté de mise en œuvre qui nécessitera un autre dialogue, ça se fera ici. Aujourd'hui, il n'y a aucune raison qu'un dialogue se tienne ailleurs », a lancé le ministre Gaoual Diallo.

Amadou Tidiane Diallo

MORY CONDÉ

« Les 400 milliards GNF pour les élections sont disponibles »

Le ministre de l'administration du territoire et de la décentralisation (MATD), Mory Condé, a affirmé au cours d'une conférence de presse organisée le jeudi 12 janvier 2023 que les 400 milliards de francs guinéens pour l'organisation des élections à venir sont « disponibles ».

« La CEDEAO s'est retrouvée le 5 décembre, le 27 décembre, le gouvernement a pris 400 milliards, il a mis sur la balance pour dire, voici ce que nous donnons pour l'accompagnement du processus électoral. Aujourd'hui, les 400 milliards sont disponibles au ministère de l'administration du territoire pour le processus électoral », a dit Condé aux journalistes.

Le ministre a affirmé que le gouvernement guinéen a engagé son homologue des affaires étrangères dans un document signé.

« C'est parce que nous

estimons qu'au regard de nos expériences de gestion des processus électoraux dans d'autres pays, effectivement que les deux ans nous permettront avec l'accompagnement financier de tenir... L'enjeu fondamental, c'est la question des ressources financières » a-t-il soutenu.

Le ministre affirme que le premier point de l'agenda de la transition n'a rien à voir avec un programme de retour à l'ordre constitutionnel, qui est le recensement général de la population et de l'Habitat. « Les neuf autres points sont des actions qui sont liées » a-t-il dit.

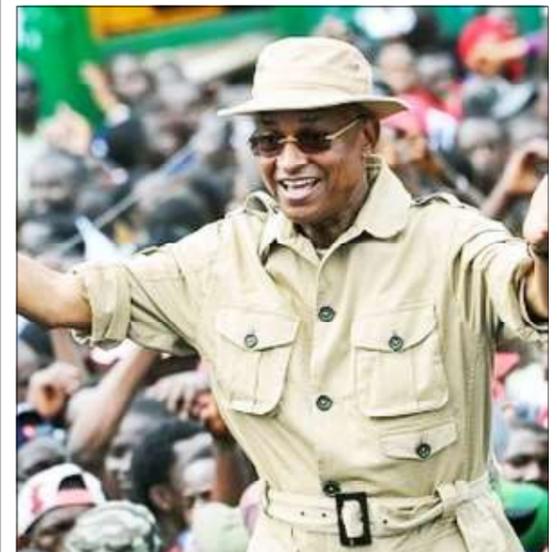
Amadou Tidiane Diallo



CELLOU DALEIN DIALLO

« Nous sommes très proches de la victoire ! »

Depuis Dakar où il se trouve en exil forcé, le leader de l'Union des Forces Démocratiques de Guinée (UFDG), Cellou Dalein Diallo, s'est de nouveau adressé à ses militants, promettant une victoire « proche ».



L'opposant, qui s'exprimait par téléphone relié aux hauts parleurs lors de l'assemblée générale de son parti à Dixinn, affirme croire toujours à sa bonne étoile.

« Croyez-moi, on va y arriver. Parce que nous nous battons pour la promotion de la démocratie, de la justice et de mettre fin à l'arbitraire, mettre fin à la discrimination et lutter efficacement contre la pauvreté », a-t-il déclaré.

Dalein a fustigé « très difficiles » conditions de vie des Guinéens tout en gardant un œil sur l'UFDG.

« (Notre problème) c'est de savoir quand et comment les élections seront organisées. Parce que comme vous le savez nous avons un nombre suffisant d'électeurs par ce que les Guinéens

nous font confiance. Ils sont prêts à nous plébisciter dès qu'il y aura une élection crédible. Et croyez-moi il n'y aura pas une élection sans l'UFDG » a-t-il promis.

L'ancien premier ministre dit également regretter qu'il y a des guinéens encore qui ne veulent pas qu'il ait des élections dans le pays.

« Ceux qui ne veulent pas qu'il y ait des élections dans ce pays (doivent comprendre que) c'est le peuple de Guinée à lui seul de choisir ses dirigeants. Le combat, on continue à le mener comme on l'a fait depuis des longues années. Mais nous sommes très proches de la victoire. Et croyez-moi, votre président ne fléchira pas pour le triomphe de valeurs pour lesquelles on s'est battu » a-t-il conclu.

Amadou Tidiane Diallo

MICROCREDIT

Le Crédit Rural de Guinée va organiser ses assemblées générales de 2023

Le Crédit rural de Guinée (CRG), la plus grande institution de micro finance du pays, va organiser ses assemblées générales du 16 au 21 janvier 2023, selon un de ses responsables interrogé par lindependant.org.



Selon Sékou Mohamed Condé, cadre à la direction générale du CRG, tous les directeurs centraux, les délégués régionaux, les directeurs d'agences et les chefs de services centraux vont prendre part aux travaux prévus dans la ville de Mamou, à environ 200km à l'Est de Conakry.

« Il s'agira d'abord de faire le point de la situation par rapport à nos ambitions de l'année écoulée. Ensuite, les responsables du CRG chercheront à définir tous les objectifs de 2023 en termes de crédits, d'épargne et de déploiement du réseau digital, etc », a expliqué Condé.

« Les 34 agences seront invitées à présenter leur situation. Cela va nous permettre de fixer des objectifs réalistes et qui tiennent compte de la dynamique actuelle », a-t-il ajouté.

En 2022, le Crédit Rural de Guinée comptait octroyer environ 370 milliards GNF de crédit à ses adhérents, ce qui représentait une très forte hausse (+ 40%) par rapport aux chiffres enregistrés en 2021.

En même temps, l'institution de micro finance avait annoncé vouloir mobiliser environ 305 milliards GNF d'épargne et espérait atteindre un minimum d'un million d'adhérents en 2022.

Le CRG est implanté dans plus de 2000 villages parmi les plus reculés du pays. Il dispose actuellement d'une plateforme digitale dénommée Crédit Mobile, qui permet à ses adhérents de réaliser l'essentiel de leurs opérations, sans avoir besoin de se déplacer dans leurs bureaux.

Cheick Soumah

FAYIMBAMARA, JURISTE)

« Les conseils communaux actuels ne sont pas investis de la confiance des autorités actuelles »

Suite à l'annonce de la dissolution imminente des conseils communaux, par le ministre de l'administration du territoire et de la décentralisation, Mory Condé, notre rédaction a interrogé le juriste et analyste politique, Fayimba Mara, sur les enjeux d'une telle situation. Condé a annoncé que lesdits conseils communaux pourraient être remplacés par des délégations spéciales dès la fin du mois de février 2023...

« Nous sommes dans une transition donc une situation d'exception. Le régime qui a été à l'origine de leur arrivée à la tête de communes rurales et urbaines a été renversé donc, dans les conditions normales, il n'est pas très approprié juridiquement que des conseils communaux continuent à exercer », affirme le juriste.

Selon lui, « c'est une situation d'exception. Ils ne sont pas investis de la confiance des autorités actuelles, donc si on parle des délégations spéciales, ça se comprend parce qu'une délégation spéciale, c'est pour gérer une situation passagère et comme celle-ci ».

Mara estime que le processus, qui a déjà commencé depuis l'arrivée de la junte militaire au pouvoir, ne devrait pas tarder encore plus. « Je crois que ça ne reste plus beaucoup parce qu'ils en ont

procédé au renouvellement de la plupart des communes urbaines et rurales aujourd'hui sont gérés effectivement par ces délégations spéciales », fait-il remarquer.

Évoquant l'expiration de mandat des conseils communaux, le juriste soutient qu'il ne faut pas raisonner comme dans une situation normale.

« On parle d'expiration de mandat quand nous

sommes dans une situation légale. (Aujourd'hui), cela dépend de l'humeur ou tempérament du la junte de les faire partir. Il est très difficile aujourd'hui de justifier ça par des arguments juridiques », dit-



il. « Ce qui reste clair, le pays est géré selon la charte de la transition et puis, au-delà, l'humeur et le tempérament des autorités en charge », a conclu Mara.

Alpha Amadou Diallo

SOCIÉTÉ

Des jeunes en colère après la découverte du corps d'un enfant égorgé à Keitayah

Des émeutes ont éclaté jeudi à Keitayah, dans la commune de Dubréka, où Amadou Hassimiou Barry, âgé d'un an et 9 mois, a été retrouvé égorgé et mis dans une valise dans la soirée.

Plusieurs groupes de surexcités ont pris d'assaut la concession, où le garçon a été retrouvé mort, pour saccager les lieux.

La gendarmerie poursuit ses enquêtes pour déterminer exactement les circonstances du meurtre.

« Ma femme est allée au marché dans les environs de 9h. Elle a laissé l'enfant dans la concession comme d'habitude. A son retour du marché, elle a constaté son absence, car elle voulait lui donner à manger. C'est ainsi

qu'elle a commencé à le chercher dans tout le quartier. Elle est allée signaler la disparition chez le chef de quartier.

C'est en fin d'après-midi, dans les environs de 17h, que notre voisine a déclaré avoir vu un corps dans une valise. On a appelé la gendarmerie et le chef de quartier (...) Après la fouille de la gendarmerie, les enquêteurs ont constaté une paire de chaussures de l'enfant chez la voisine. Elle a été interceptée et mise aux arrêts », a expliqué Mamadou Barry à lindependant.org, le père de

l'enfant

« Il n'y aucune rancune entre elle et ma famille en ce que je sache. J'ai fais plus de 6 ans dans ce quartier. C'est elle (la voisine) qui nous a trouvés ici, où nous avons fait 3 ans environ ensemble. Cet enfant est mon premier garçon », a-t-il ajouté.

Pour l'heure, le corps de l'enfant à été transporté à l'hôpital de Donka pour procéder à une autopsie. La femme accusée du crime a été transférée à la gendarmerie, a confié le père de l'enfant.

Aïssatou Walid Bah

TURQUIE,

Des images rassurantes de l'ex président Alpha Condé

De nouvelles images de l'ex président, Alpha Condé, renversé par un putsch militaire le 5 septembre 2021, et officiellement en convalescence en Turquie, ont été révélées. Elles montrent un homme en tee-shirt polo et qui pose dans un salon privé.



C'est la seconde sortie de l'ex dirigeant guinéen en quelques jours, après un message de vœux de fin d'année 2022 qui n'est pas passé inaperçu.

Selon nos sources, Alpha Condé, a également été invité à une grande cérémonie organisée par une des confréries religieuses au Sénégal les 13 et 14 Janvier 2023.

Âgé de 84 ans, le président du

Rassemblement du peuple de Guinée, a remporté les présidentielles de 2010 et 2015, avant briguer une troisième candidature en 2020 suite au changement de constitution.

Après 10 ans 11 mois de pouvoir, il sera renversé par le colonel Mamadi Doumbouya, actuel président de la transition guinéenne, suite à un coup d'état militaire.

Amadou Tidiane Diallo

INFRASTRUCTURES

Le colonel Doumbouya exige aux grandes sociétés privées de construire leurs sièges

Lors de la session ordinaire du conseil des ministres du jeudi 12 janvier 2023, le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya a demandé aux grandes sociétés privées d'accélérer la construction de leurs propres sièges en Guinée.

Selon le communiqué du conseil, le chef de la junte militaire a rappelé que lors du conseil des ministres du 28 juillet 2022, une stratégie d'incitation destinée à des entités spécifiques comme les banques, les sociétés d'assurances, les sociétés minières, les sociétés téléphoniques et autres avait été proposée dans cet objectif spécifique.

« Près de 6 mois après la décision, le Chef de l'État a dit n'avoir aucune visibilité sur cette action qui s'est révélée nécessaire à la suite de l'immersion gouvernementale à l'intérieur du pays. C'est dans cette logique que le Chef de l'État a demandé une accélération du processus de constructions des sièges sociaux, dans les 18 mois à venir, pour toutes les entreprises qui n'abritent



pas encore dans leur propre local. Les sociétés nationales et établissements publics dont les activités essentielles se déroulent à l'intérieur du pays, sont également concernés par la mesure », souligne le communiqué du conseil des ministres.

Doumbouya indique que les sociétés minières bénéficiant d'un titre

d'exploitation pourront construire leurs sièges dans les chefs-lieux des préfectures ou régions administratives, « en respectant les normes standards internationaux », ajoutant avoir donné des instructions à certaines autorités pour diligenter les demandes d'attribution des domaines aux sociétés.

Amadou Tidiane Diallo

MAISON CENTRALE DE CONAKRY

Le procureur Yamoussa Conté déplore les conditions de détention des prisonniers

Le procureur général près la Cour d'Appel de Conakry, Yamoussa Conté, a déploré les conditions de détention à la Maison Centrale de Conakry, lors de sa visite le jeudi 12 janvier 2023.



réunies. Nous souhaiterions que dans un bref délai avec l'appui des autorités de la transition, que la nouvelle prison qui est en chantier à Yorokoguiya dans la préfecture de Dubréka soit construite, parce qu'il y a nécessité. C'est vraiment déplorable, les conditions de détention ici, il faut qu'on ose dire la vérité en face », a déclaré Conté.

Accompagné des avocats généraux, Conté a fait le tour de plusieurs cellules de la célèbre prison, notamment celles des mineurs, d'Aboubacar Diakité alias Toumba, des détenus du FNDC (officiellement dissous) où se trouvent Oumar Sylla alias Foniké Mengué et Ibrahima Diallo, puis celles des anciens dignitaires du régime déchu, dont l'ancien Premier ministre Kassory Fofana, des ministres Mohamed Diané, Ibrahima Kourouma, Oyé Guilavogui, mais également l'ancien président de la Cour Constitutionnelle Mohamed Bangoura.

Conté a également rendu visite aux accusés dans le procès du massacre du 28 septembre 2009 dont le Capitaine Mousa Dadis Camara et le colonel Moussa Tiegboro Camara.

« Le constat majeur qui est là c'est la surpopulation carcérale, les conditions de détention ne sont pas

Le procureur a également relayé les plaintes des détenus, concernant leurs conditions de détention. « Ils disent que les chambres ne sont pas aérées, quand il y a des coupures de courant, ils ont des difficultés pour accéder à l'eau potable. Et également la qualité de la nourriture n'est pas là et ils ne mangent pas à leur faim. Donc ils souhaiteraient auprès du ministère de la Justice de revoir tout ça pour eux [...] Les détenus de la CRIEF disent qu'ils ne cherchent pas trop loin s'ils sont fautifs, s'ils sont innocents de procéder à leur libération, ne serait-ce qu'une liberté provisoire. Ils ne comprennent pas qu'ils sont là depuis plus de 9 mois, sans jugement. Qu'ils sont prêts à partir en jugement pour se défendre, ils ne se reprochent rien » a indiqué le procureur général.

Amadou Tidiane Diallo

JUSTICE

Abdourahamane Sano salue un « acte de haute portée », Après sa relaxe par la TPI de Mafanco

A peine relaxé par le TPI de mafanco, l'ex-coordonateur général du FNDC, Abdourahmane Sano, a organisé une conférence de presse ce mercredi 11 janvier au siège du PECUD pour saluer le verdict rendu et remercier tous les acteurs sociopolitiques qui l'ont soutenu.



Sano était inculpé dans un dossier dit de « participation à une réunion publique non autorisée », le 6 janvier 2023 par le procureur du TPI de Mafanco

« Le verdict rendu ce mercredi 11 janvier, constitue un acte d'une très haute portée sur les plans du respect des droits de l'homme, de la dignité des Guinéens, de la cohésion et de la paix sociales, de la consolidation de l'Etat de droit et de la crédibilité de la justice. Le sens de responsabilité qui a caractérisé ce verdict doit inspirer la magistrature dans notre pays, afin que ces bons exemples cessent d'être des

exceptions », a dit l'ex-coordonateur du FNDC

« Je ne peux pas dire avec certitude pourquoi j'ai été interpellé et, sans être dupe, je voudrais éviter d'alimenter les supputations en ce moment très difficiles pour notre pays, d'autant que je reconnais à l'Etat, le droit de renseignement et d'investigation dans les limites de la loi », a-t-il enchaîné.

Selon Sano, « il y a encore du chemin à faire dans notre marche vers la démocratie. Nos magistrats ont un rôle prépondérant et une responsabilité dans la consolidation de l'Etat de droit ».

Alpha Amadou Diallo

SIDYA TOURÉ ALERTE

« La situation de notre pays aujourd'hui est désastreuse »

Depuis la Côte d'Ivoire, le président de l'Union des forces républicaines a communiqué avec les responsables et militants de son parti le samedi 14 janvier 2023. Sidya Touré a saisi l'occasion pour dresser son regard sur la situation sociopolitique du pays.

Et justement à ce propos, l'ancien Premier ministre a, d'entrée de jeu, fait noter ceci : « La situation de notre pays aujourd'hui est désastreuse. Parce que quand vous avez fait un coup d'État, les investisseurs n'ont pas confiance. Voilà pourquoi on demande qu'on revienne à l'ordre constitutionnel. Ce n'est pas parce que les gens sont contre vous.

C'est parce que pendant cette période, l'incertitude des investissements qui permettent de créer de la richesse, la production qui permet de créer de la richesse, créer des emplois, tout ça ne fonctionne plus. Parce que les gens se disent que vous êtes dans une période intermédiaire et que ça ne continuera pas ».

Pour Sidya Touré, ceci n'est nullement lié au CNRD d'exclusivement, plutôt à la situation dans laquelle se trouve le pays. « Ce n'est pas contre quelqu'un. Vous ne pouvez envoyer personne dans la transition pour qu'il fasse le développement. Donc, voyons en personnes réfléchies comment nous allons sortir de cette situation. Si tu le dis, il y a des gens là-bas qui disent : il est contre ceci ou cela. Nous ne sommes contre personne. Mais nous avons notre mot à dire », a-t-il indiqué dans une adresse entremêlée de Français et de Soussou

« Il faut rester constants. Il faut rester permanents. Il faut rester dans la ligne qu'on a tracée. Personne n'est plus Guinéen que les autres. Nous sommes tous des Guinéens. Donc, il faut créer des conditions si on veut aller de l'avant ».

Abordant la question relative au recensement dans lequel le CNRD entend s'engager très prochainement, Sidya Touré a dit qu'on ne peut pas faire le recensement général de toute la population en un temps [record]. « Si on se lance dans ce recensement et en même temps le recensement



électoral, mais dans cinq à six ans, on sera là encore, en train de parler de ça. Il faudrait que nous sachions de quoi est-ce qu'on est en train de parler. Est-ce qu'on est en train de parler de la Guinée ou qu'on est dans un autre débat ? », a émis le président de l'UFR.

« Si c'est pour parler du bien de notre pays, mais bon sang, ça peut se discuter, se mettre d'accord et aller de l'avant. Mais qu'on n'avance pas des arguments qui donnent l'impression qu'en réalité les gens ne veulent pas discuter. Vous ne pouvez pas appeler les gens avec lesquels vous êtes d'accord pour parler et dire que vous avez fait un dialogue. Ça, ce n'est quand même pas possible », a-t-il poursuivi en

fustigeant.

Assimilant la conduite de ce dialogue avec des disputes que l'on peut avoir avec son voisinage, M. Touré a dit que pour résoudre cette crise, il ne s'agira pas de réunir les membres de sa maisonnée et de prétendre dialoguer. « Ce n'est pas possible. C'est ceux avec lesquels vous avez eu des disputes que vous devez appeler autour de la table pour en parler. On n'est pas d'accord sur des points. On s'assoit. On en parle. Mais on ne peut pas dire que si c'est comme ça, vous, vous êtes exclus. Ceux qui sont ici avec nous, c'est avec ceux-là que nous allons faire le dialogue. Cela n'est pas un dialogue. Il faut qu'on soit clair. Ce sont des assises », a recadré Sidya Touré.

Billet

Je viens de visiter une exposition portant sur la Guinée en cartes postales, deux images contrastées me montent à l'esprit : d'abord la Guinée d'hier, une terre paradisiaque habitée par des populations asservies par un régime colonial. Ensuite la Guinée d'aujourd'hui, un pays en voie de paupérisation poussée du fait des clans maffieux ses propres rejets. On n'est pas sorti de l'auberge, hélas !

Walaoulou BILIVOGUI

Opinion

VERS LA MISE EN PLACE DES DÉLÉGATIONS SPÉCIALES

Quelle opportunité politique pour le pouvoir en place ?

Les élections communales et communautaires ont eu lieu le 4 février 2018, les premières depuis 2005. Beaucoup voyaient dans ce scrutin de proximité, le seul ouvert aux formations politiques et aux candidatures indépendantes, l'occasion de dépasser les clivages bipartisans et de mobiliser les citoyens.

Après ces élections, bien que par endroit les formations politiques ont dénoncé des irrégularités, le processus s'est soldé par l'installation des conseillers communaux et de leurs Exécutifs 8 mois après les élections.

Cinq années durant, beaucoup d'activités ont été menées dans les collectivités entraînant des résultats positifs par endroit et aussi des désaccords entre les conseillers d'autre part face à certaines prises de position ou dans la gestion des Exécutifs qui sont à la tête de ses collectivités.

Aujourd'hui, avec le changement intervenu le **05 Septembre 2021** par la prise du pouvoir par le CNRD à sa tête le **Colonel Mamadi DOUMBOUYA**, le pouvoir décide à la faveur de la déclaration du **Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation** de procéder au remplacement des conseils communaux par des Délégations Spéciales au terme de leurs mandats à une période où le pays ne dispose d'aucun instrument juridique.

La question qu'il faut se poser est de savoir quelle est la nécessité du remplacement de la quasi-totalité des conseils communaux en cette période sachant qu'après l'adoption de la nouvelle constitution les premières élections seront les municipales ?

Pour répondre à cette question, deux hypothèses s'imposent : d'abord le cadre réglementaire en premier lieu, puis son impact sur le développement socio-économique des collectivités.

Dans les conditions normales où règne un ordre constitutionnel tout comme dans un régime exceptionnel comme le cas actuel de la transition en

cours, la dissolution d'un conseil communal conformément aux dispositions mentionnées dans le code révisé des collectivités locales relative au contrôle de l'État sur les collectivités locales en son **article 80** dispose que

« *Le conseil d'une collectivité locale dont le tiers au moins des membres ont été reconnus coupable par le tribunal de première instance d'avoir commis des crises ou délits peut être dissous par décret sur proposition du Ministre en charge des collectivités locales.*

La dissolution est prononcée par décret du Président de la République, sur proposition du Ministre en charge des collectivités locales »

Cette disposition dans son interprétation souligne le fait pour un conseil d'avoir commis des malversations au cours de la gestion ou encore avoir commis des infractions ou délits punissable par la loi. Une fois cette situation constatée, le tribunal peut être saisi et être amené à ouvrir des informations judiciaires pour statuer sur la nature des infractions commises.

Exemple : la dissolution des conseils communaux des communes urbaines de Gaoual, Siguiri et ceux rurales de Maneah, kintinia et autres communes pour des faits de malversations constatées par la suite d'une inspection des services compétents.

Dans ce cas de figure, des mesures de remplacement de ces conseils de collectivités doivent intervenir dans un délai de 8 jours à compter du décret de dissolution dudit conseil conformément aux dispositions de l'article 102 du code révisé des collectivités locales.

Outre les dispositions légales du code révisé des collectivités locales relative

à la dissolution d'un conseil de collectivité pour des faits incriminants ses membres, l'expiration du mandat de ces derniers peut aboutir à la mise en d'une délégation spéciale pour gérer les affaires courantes pendant une durée légale de (6) mois jusqu'à l'installation d'un nouveau conseil ce, conformément aux dispositions du même code en ses **articles 102, 103, 104 et 105.**

Quel pourra être l'impact de la mise en place des délégations spéciales dans toutes les collectivités locales du pays en cette période exceptionnelle pour une durée supérieure au délai prévu par la loi ?

En se référant aux dispositions du code révisé

(Suite à la page 8)



JUSTICE

La CRIEF confirme la remise en liberté provisoire de Damaro

La chambre spéciale de contrôle de l'instruction au niveau de la cour de répression des infractions économiques et financières (CRIEF) a confirmé, ce jeudi 12 janvier 2023, la remise en liberté provisoire de l'ancien président de l'assemblée nationale Amadou Damaro Camara.



Depuis son inculpation le 26 avril 2022, Damaro Camara a été plusieurs fois admis au CHU Ignace Deen pour soigner un mal aux orteils.

Au sortir de la salle d'audience, l'avocat de Damaro, Me Santiba Kouyate, a déclaré aux journalistes être satisfait de la décision prise par les juges.

« On attend la réaction du procureur spécial pour voir s'il ne va pas se pourvoir en cassation. En

matière pénale, le délai de pourvoi et le pouvoir sont suspensifs » a-t-il nuancé

Me Kouyate a par ailleurs souligné que la caution exigée par le procureur spécial pour la mise en liberté de son client a été également « supprimée ».

Avec Michel Kamano, Zénab Camara (Zé Pharel), feu Louceny Camara et un expatrié de nationalité chinoise, Damaro fait partie des ex hauts responsables du parlement guinéen qui sont poursuivis pour « détournement de deniers publics » par la CRIEF.

Amadou Tidiane Diallo

VERS LA MISE EN PLACE DES DÉLÉGATIONS SPÉCIALES

Quelle opportunité politique pour le pouvoir en place ?

des collectivités locales en ses articles 102 et 103 qui déterminent les conditions de mise en place d'une délégation spéciale, il est à mentionner que les membres sont désignés par les représentants de l'Etat se trouvant dans ces collectivités locales. Une situation qui généralement provoque d'énormes frustrations au niveau des citoyens de ses circonscriptions.

Si dans les conditions normales et conformément aux dispositions prévues par la loi, une collectivité locale ayant plus de 200.000 habitants avait 45 conseillers communaux, avec la délégation spéciale cette collectivité se retrouve finalement avec 11 conseillers délégués spéciaux si on peut les appeler ainsi.

Avec cette situation en période exceptionnelle, la nécessité pour le département en charge des collectivités locales de mettre en place ces délégations en lieu et place des conseils communaux va impérativement impacter à 2 niveaux : d'abord le fonctionnement des collectivités, mais aussi elle va engendrer de nouvelles dépenses à l'État.

Le fonctionnement et le développement des collectivités

Depuis l'élection et l'installation des conseils communaux en 2018, il est à reconnaître que beaucoup d'efforts ont été fournis par les exécutifs communaux pour amorcer le développement de leur collectivité à tous les niveaux.

L'État également dans sa dynamique de développement sectoriel a posé des actions sans ambiguïté aucune, allant dans le sens du développement de ses collectivités, avec la mise en place des

services publics et l'appui des partenaires techniques et financiers œuvrant dans cette logique. Cela a propulsé le développement de certaines collectivités et a qualifié les ressources humaines.

Procéder à la dissolution de ces conseils pour cause d'expiration de leur mandat va susciter assez de mouvement sur le territoire national et sera la préoccupation de tous les citoyens dans la mesure où les conseillers en place ont par endroit posé des actes qui sont en cours de réalisation, d'autres ont opéré des changements dans leur zone, tout comme cela favorisera pour certaines collectivités une libération de leurs collectivités.

Une conséquence dans le développement des collectivités locales sera le retour à la case départ dans tout avec la nouvelle délégation spéciale.

Engendrer des dépenses supplémentaires de l'État

La mise en place de nouvelles délégations spéciales sur toute l'étendue du territoire national engagera des dépenses supplémentaires à l'Etat dans la mesure où les frais relatifs à la mise en place, l'installation, la formation et le déploiement des

missionnaires dans les collectivités pour la mise en place effective de ces délégués.

Si l'on essaie de voir la chaîne de dépense de la mise en place de ces délégations spéciales, on se rend clairement compte, en avoisinant les dépenses, que l'Etat se verra obligé de déboursier plus ou moins 2 milliards de francs guinéens. Cependant, d'autres mesures peuvent être prises pour rendre opérationnelles certaines collectivités et aussi, injecter des moyens dans la mise en œuvre des PDL pour impulser le processus de développement de nos communes à travers ces fonds.

Pour terminer, il est bien vrai que le mandat des conseillers communaux est arrivé à terme et que l'élection de nouveaux conseillers communaux devait être organisée, si les conditions réglementaires existaient. Mais nous constatons le vide juridique qui se pose à ce niveau, ce qui pousse les autorités actuelles à aller vers la mise en place des délégations spéciales.

La possibilité pour non seulement pour faire économiser à l'Etat ses ressources, est la reconduction des conseillers communaux qui va permettre aussi à l'autorité de tutelle de continuer les investigations sur la gestion des Exécutifs de ces collectivités et aussi faire la réédition des comptes en ouvrant des informations judiciaires auprès des TPI de ces localités, en attendant l'adoption de la nouvelle Constitution et l'organisation des futures élections.

**Souleymane
MAGASSOUBA**
Analyste Socio-
politique

(NB:
Cet article n'engage que
son auteur)

«L'État également dans sa dynamique de développement sectoriel a posé des actions sans ambiguïté aucune, allant dans le sens du développement de ses collectivités, avec la mise en place des services publics et l'appui des partenaires techniques et financiers œuvrant dans cette logique.»

Deux migrants trouvent l'amour dans l'enfer libyen



Fuyant la terreur de son pays pour l'Europe, Muhamad, un Somalien de 25 ans, traverse la Libye en 2017 et tombe aux mains de passeurs-prédateurs. Torturé, insulté et harcelé pendant des mois, il rencontre la femme de sa vie, Amina, dans une prison souterraine. Cet enfer privé de la lumière du jour ne les a pas empêchés de tisser leur histoire d'amour et de lutter pour leur survie. Le jeune couple a finalement réussi de s'enfuir et se trouve désormais en Europe. Muhamad a raconté à Kinda

Youssef, journaliste à InfoMigrants, son chemin d'exil, raconté en dessins par Adel Gastel.

Ce dessin animé d'actualité revient également sur la situation de milliers de migrants toujours détenus illégalement en Libye dans des conditions inhumaines, régulièrement dénoncées par l'ONU et les ONG de défense des droits de l'Homme.

Un documentaire réalisé par Adel Gastel, journaliste à France 24 et Kinda Youssef, avec la rédaction d'InfoMigrants.

France24

MIGRANTS

Morts sous X en mer Méditerranée

Chaque année, des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants meurent en tentant de traverser la Méditerranée. Ces migrants clandestins partent de Libye, de Tunisie, d'Algérie ou du Maroc pour avoir une vie meilleure en Europe, au péril de leur vie. Une tragédie qui vaut à la Méditerranée le surnom de «plus grand cimetière à ciel ouvert au monde». Céline Schmitt a enquêté en Espagne sur la difficulté que représente l'identification des corps retrouvés. Des institutions tentent aussi de connaître le sort de migrants portés disparus depuis qu'ils ont tenté la traversée.

Au fil de son enquête, la journaliste Céline Schmitt a notamment rencontré, à Algésiras, Martin Zamora, surnommé «le croque-mort des migrants». Depuis plus de vingt ans, cet Espagnol s'est donné pour mission de ramener auprès de leur famille les corps des migrants décédés

en tentant la traversée de la Méditerranée.

L'identification des dépouilles retrouvées est notamment confiée à Maria del Carmen Lopez, médecin-légiste à Cadix, qui s'efforce chaque année, avec son équipe, de redonner leur identité à plusieurs centaines de corps retrouvés en mer ou sur les plages espagnoles.

Pour José Pablo Baraybar, la mission est différente puisqu'il s'efforce de retrouver la trace de celles et ceux qui ont disparu sans laisser de traces. Ce spécialiste de la recherche de migrants disparus, qui travaille pour le Comité international de la Croix-Rouge, essaie de déterminer si les personnes qui se sont lancées dans la traversée de la Méditerranée apparaissent sur des listes de migrants ayant réussi à gagner les côtes européennes, aux Baléares ou ailleurs.

Source: France24

CULTURE

Le Patrimoine national en danger (Par Tierno Monenembo)

J'ai reçu il y a quelques jours, de la part d'une compatriote et amie vivant dans la région parisienne, une vidéo dans laquelle apparaît une case qui me parut familière. Mais laquelle ? A force de visionner ce véritable cadeau de fin d'année, j'ai fini par reconnaître ma case natale.



Il paraît qu'une charmante journaliste d'une télévision de la place s'est déplacée dans mon village pour la filmer. Croyez bien que j'en suis fortement ému, Madame. Seulement, les Guinéens doivent savoir que cette case n'est pas historique parce que simplement le hasard y a fait naître ma pauvre personne. Elle est historique bien avant cela.

René Caillé y a séjourné, Olivier de Sanderval aussi. Et ce n'est pas tout. C'est dans cette case que les Almamis du Fouta-Djalou, après leur couronnement à Fougoumba s'enfermaient, nus, couchés sur une étendue de fonio de la hauteur d'un lit, pendant sept jours est sept nuits sans voir la lumière et sans parler à personne. C'est seulement après cette

cérémonie mystique que leur nom était connu du grand public et leurs louanges, chantés jusqu'au palais royal de Timbo.

Mon oncle qui ne connaissait rien de cette histoire a cru naïvement qu'il pouvait démolir la case de son père et construire un bâtiment en dur à la place. Il est mort juste après avoir défilé la toiture et une partie du mur. Nous, nous efforçons aujourd'hui de la reconstruire à l'identique, ce qui n'est pas évident. Que voulez-vous, nous vivons dans une société où plus rien n'est sacré, plus rien n'est honoré, plus rien n'est transmis ce qui fait que notre mémoire nationale est en lambeaux.

Je suis certain que ma case natale n'est pas la seule. Il doit avoir des centaines voire des milliers d'autres cases (en tout cas d'autres lieux et monuments historiques) en péril. A Timbo, il ne reste plus rien qui rappelle le glorieux passé du royaume du Fouta-Djalou. A Dinguiraye, ils ont

complètement défiguré la mosquée d'El Hadj Omar. Les forts esclavagistes de Basse-Guinée sont dans un état d'abandon total alors que la Guinée est l'un des pays qui en totalisent le plus (vingt-sept en tout). Les forêts sacrées ont été entièrement détruites par Sékou Touré entre 1963 et 1964 (je m'en souviens parfaitement, j'étais collégien à N'Zérékoré). Dans quel état se trouve le site de Niani, l'ancienne capitale de l'empire du Mali ? Dieu seul le sait.

Au début de ce siècle, j'ai essayé alors que je déjeunais avec lui et avec le professeur Djibril Tamsir (qui sait mieux que nous tous ce que patrimoine national veut dire) d'alerter le ministre de la Culture de l'époque (par courtoisie, je tairai son nom) sur le saccage organisé de la belle architecture coloniale de Conakry. « Vous avez raison, nous allons légiférer ! », m'avait-il été répondu. Tu parles !

A l'époque, à Kaloum, on voyait encore quelques arcades, quelques maisons en tuiles et quelques vérandas un peu partout. Aujourd'hui, à part un ou deux balcons en fer forgé du côté de la cité des chemins fer, il ne reste rien du vieux Conakry que dans les

années 40-50, les marins appelaient la « perle côtière » de l'Afrique de l'Ouest. On a bâti à la place de grossiers immeubles qui ne servent qu'à enlaidir le paysage et à nous boucher la vue sur la mer.

En 1968-69, le professeur Djibril Tamsir Niane (encore lui !) avait fait le tour du pays, accompagné de ses étudiants pour recueillir sur bandes magnétiques tout le patrimoine oral du pays. Que reste-t-il de ces bandes ?

Notre ministre de la culture devrait s'en inspirer pour non seulement recueillir le peu qui nous reste d'héritage (je pense aux récits des vieillards et des griots, aux milliers de manuscrits en proie aux termites et à l'oubli) mais aussi préserver les sites et monuments historiques de la démolition. Ce serait d'autant opportun que depuis quelques jours, on parle de la construction d'un palais de la culture où-je l'espère bien- toute une aile sera consacrée à la sauvegarde du patrimoine.

C'est triste, la Guinée est devenue un pays sans passé et sans avenir, je veux dire, le pays idéal des despotes et des charlatans.

Tierno Monenembo

TRANSITION

Acculé, le RPG sort enfin du bois et clarifie sa position vis-à-vis du CNRD

A l'occasion de leur assemblée générale hebdomadaire, les responsables du RPG, l'ancien parti au pouvoir se sont évertués à clarifier la nature des relations qu'ils entretiennent avec l'ancienne opposition surtout après la nouvelle reconfiguration du paysage politique depuis plusieurs mois. Cet exercice concernait naturellement le CNRD, la junte militaire qui les a renversés du pouvoir depuis le 5 septembre.

Dans leurs prises de parole, l'ancien ministre Marc Yombouno et Dr Momo Camara, membres du bureau politique national (BPN) du RPG, ont invité les uns et les autres à ne pas surtout se tromper de cible.

Pour la direction du RPG, cette clarification découle logiquement de la stratégie qui soutient que « l'ennemi de ton ennemi, est ton ami ».

« Le 5 septembre 2021, nous avons assisté à un coup d'État. Nos leaders

sont arrêtés et humiliés. Aujourd'hui, c'est face au dialogue qu'ils croupissent en prison, 9 mois sans jugement.

Tout le problème est là. Nous avons attaché le pouvoir au profit des sacrifices... On nous arrache le pouvoir...

Alors la question fondamentale, qu'est-ce que nous pouvons faire ? Je pense humblement, il faut récupérer le pouvoir et ce n'est pas négociable », a

déclaré Dr Momo Camara.

Par conséquent, poursuit-il, « la seule chose qu'il faut dans cette reconquête du pouvoir, c'est de ne pas se tromper de cible.

Celui qui vous a insulté publiquement et celui qui a giflé publiquement qu'est-ce qui est plus dangereux ?

Naturellement, c'est celui qui vous a giflé publiquement qui est le plus dangereux. Donc, notre cible

aujourd'hui, c'est le CNRD. C'est eux qui ont humilié notre père.

C'est eux qui nous ont retiré le pouvoir que nous avons cherché pendant environ 50 ans au prix de lourds sacrifices. Ce ne sont pas les partis politiques qui nous insultaient hier.

Ceux-ci ne sont plus aujourd'hui nos ennemis. Non ! Il faut qu'on explique cela à nos frères et sœurs, leur dire que les partis ne sont pas notre cible.

Et expliquer pourquoi nous marchons avec ces partis.

Aujourd'hui, ils combattent le CNRD et nous combattons le CNRD. Nous n'avons pas trahi Alpha Condé et nous ne le trahirons jamais. Mais, à chaque étape de la vie de l'homme, il faut savoir trouver les stratégies qui nous permettent d'avancer ».

Le Démocrate

Santé... Santé... Santé...

Condamné, un malade du cancer finalement sauvé grâce à l'immunothérapie

On lui avait annoncé qu'il n'avait plus que 12 mois à vivre : ce Britannique a pourtant réussi à vaincre son cancer à l'aide d'une immunothérapie.



Tout commence au mois de juin 2019 : Robert Glynn, un homme qui vit dans la banlieue de Manchester (en Angleterre), apprend qu'il souffre d'un cancer des voies biliaires. Aussi appelé cholangiocarcinome, ce cancer touche environ 2000 personnes chaque année en France, principalement des hommes.

Malheureusement, ce cancer dont les symptômes sont peu spécifiques est souvent découvert tardivement, ce qui nuit aux chances de survie des patients. C'est justement ce qui est arrivé à

Robert Glynn : au moment du diagnostic, la maladie était déjà arrivée au stade 4, avec une atteinte du foie et des glandes surrénales.

Une immunothérapie couplée à une chimiothérapie pour guérir du cancer

Le coup est rude : «j'ai demandé à mon docteur d'être honnête avec moi, et de me dire combien de temps il me restait si je continuais dans cet état. Elle m'a dit 12 mois» raconte le Britannique à nos confrères du Guardian.

Mais malgré ce terrible pronostic, les médecins de

Robert Glynn ne baissent pas les bras et l'homme est redirigé vers la fondation Christie, l'un des plus grands centres de traitement du cancer en Europe. Là, l'homme commence une immunothérapie : ce traitement, déjà validé pour combattre le cancer du poumon ou du rein, n'est qu'au stade de l'essai clinique pour le cancer des voies biliaires.

L'immunothérapie (couplée à une chimiothérapie) a permis une réduction significative des tumeurs chez Robert Glynn : celle sur son foie est passée de 12 cm à 2,6 cm, et celle sur ses glandes surrénales de 7 cm à 4,1 cm. Ce qui a autorisé le recours à la chirurgie : au mois d'avril 2022, le Britannique a été opéré et les chirurgiens n'ont trouvé aucune cellule cancéreuse active. Au mois de juillet 2022, après un scanner, Robert Glynn a été déclaré guéri. Une belle histoire !

Source: topsanté.com

Cancer du foie et personnes à risque

On estime à environ 8 200 le nombre de nouveaux cas de cancer du foie chaque année en France, dont près de 80 % concernent des hommes. Le cancer du foie survient le plus souvent au cours de l'évolution d'une maladie chronique du foie comme l'hépatite B, l'hépatite C ou la cirrhose. Dans de rares cas, il se développe sur un foie sain.

Quels sont les différents types de cancer du foie ?

Le terme «cancer du foie» rassemble sous un même terme des tumeurs de formes et de localisation différentes.

Le carcinome hépatocellulaire (ou hépatocarcinome) est la

forme la plus fréquente de tumeur maligne. Elle représente 90 % des cancers primitifs du foie.

Les formes rares de cancer du foie : elles se développent à partir des cellules des vaisseaux sanguins comme l'hémangiendothéliome épithéloïde ou des voies biliaires comme le cholangiocarcinome.

Quelles sont les personnes à risque ?

9 fois sur 10, le cancer du foie se développe à partir d'une cirrhose elle-même causée par une infection chronique par le virus de l'hépatite B ou C ou par l'alcoolisme. Il faut 10 à 15 ans de consommation d'alcool excessive ou d'infection virale chronique

pour voir se développer une cirrhose (maladie inflammatoire du foie) qui, dans 10 à 20 % des cas, évolue ensuite vers un cancer du foie.

Les personnes qui souffrent d'hémochromatose (maladie liée à un excès de fer dans l'organisme)

Les personnes atteintes de stéatose hépatique (un excès de graisse dans le foie)

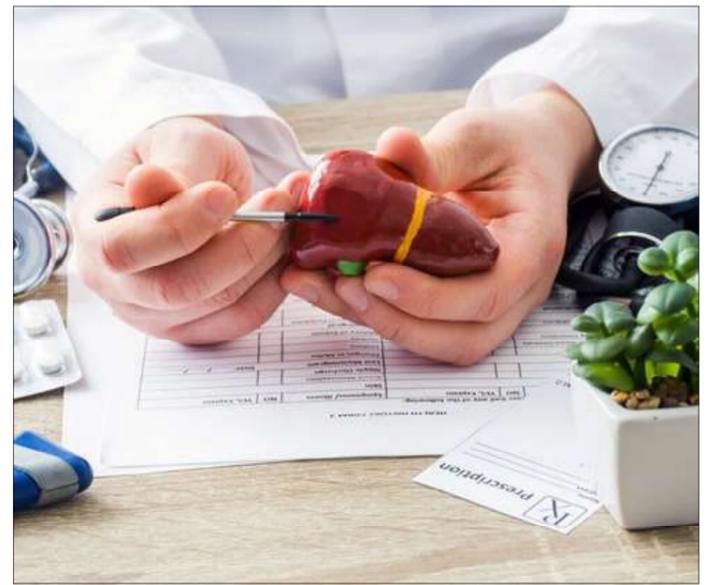
Dans l'actu : les spécialistes réclament la mise en place d'un dépistage systématique des maladies du foie, seul moyen d'enrayer la progression des hépatites et des cirrhoses

Source : topsante.com

CANCER DU FOIE

Les facteurs de risque sont en train de changer

Les hépatites virales et la cirrhose ont longtemps été les causes principales de l'apparition d'un cancer du foie. Mais en raison des progrès de la vaccination, les facteurs de risques sont en train de changer. Certains diminuent, d'autres arrivent sur le devant de la scène.



Les tendances mondiales en matière d'incidence du cancer du foie sont en train de changer, alertent les experts. Grâce aux progrès de la vaccination contre les hépatites B et C, le nombre de personnes touchées par l'une de ses maladies (et risquant un cancer du foie) ont nettement diminué dans le monde. Mais dans le même temps, la consommation d'alcool et la stéatohépatite non alcoolique (NASH) également appelée maladie du foie-gras, ont augmenté, créant de nouveaux risques de cancer du foie pour la population mondiale.

«Des mesures urgentes sont nécessaires au niveau mondial pour lutter contre les facteurs de risque métaboliques sous-jacents et ralentir le fardeau croissant du cancer du foie associé à la NASH» soulignent les chercheurs de l'Université de San Diego, en Californie, qui viennent de publier une étude sur le sujet dans la revue Cell

metabolism.

NASH : LA CAUSE DE DÉCÈS PAR CANCER QUI AUGMENTE LE PLUS DANS LE MONDE

«La maladie du foie gras est devenue la cause de décès par cancer du foie qui augmente le plus rapidement dans le monde, en particulier dans les Amériques, en raison de l'augmentation rapide du taux d'obésité» insistent les scientifiques. Ainsi, la prévalence de l'obésité aux États-Unis qui était de 30,5% en 2000 aux États-Unis est passée à 42,4 % en 2017, selon les chiffres des Centers for Disease Control. Et en matière d'obésité, l'Asie et l'Europe suivent le même chemin : en France, par exemple, 1 personne sur 2 est en situation de surpoids ou d'obésité.

En seconde position des causes de décès par cancer du foie, on trouve l'alcool, «en forte augmentation dans les Amériques également».

Topsanté.com

SÉNÉGAL

19 morts dans une collision entre un car et un camion

Dix-neuf personnes ont été tuées lundi 16 janvier au matin dans le nord du Sénégal dans une collision entre un car et un camion, huit jours après un accident de la route ayant fait plus de 40 morts, a-t-on appris auprès des pompiers.

Le choc survenu près de la localité de Sakal (nord), dans la région de Louga, a fait 24 blessés, a indiqué à l'AFP le colonel Papa Ange Michel Diatta, un responsable national des pompiers. La collision entre deux bus avait causé la mort de plus de 40 personnes le 8 janvier dans le centre du pays, remettant en lumière les maux de la route au Sénégal, comme dans de nombreux pays d'Afrique

: vétusté et a m é n a g e m e n t dangereux des véhicules, conduite inconsidérée, ou encore corruption répandue des agents chargés de faire respecter les lois ou passer le permis de conduire. Le drame du 8 janvier imputé à l'éclatement d'un pneu a suscité un flot de critiques contre les autorités pour leur incapacité à faire respecter les règles de conduite, mais aussi la

réglementation sur l'état des véhicules, malgré la multiplication des accidents.

Le gouvernement sénégalais a annoncé dans la foulée une vingtaine de mesures. Mais nombre d'entre elles sont décriées comme étant inapplicables par les professionnels du transport.

AFP

SENEGAL

Koukandé, l'homme qui promettait de fendre la mer en deux, condamné pour escroquerie

Amadou Diouldé Diallo dit «Koukandé», le charlatan qui promettait en juillet 2021 de fendre la mer en deux, est tombé dans les filets des limiers au Sénégal, pour une sombre affaire d'escroquerie commise au détriment d'un immigré. Le tribunal l'a condamné à 6 mois de prison ferme.



La sentence est tombée. Les célèbres féticheurs, «Koukandé» et «Sant Yalla» (entendez «Dieu merci en wolof», de son vrai nom Ibrahima

Niasse) sont condamnés à 6 mois de prison ferme, le 11 janvier 2023. Le tribunal de Grande instance de Thiès a reconnu ces deux

prévenus coupables d'escroquerie et de charlatanisme, lors de son délibéré rendu ce mercredi.

Koukandé et Sant Yalla devront verser mutuellement en guise de dommages et intérêts 4 millions francs Cfa à leur co-prévenu I.Diamé. A son tour, ce dernier qui a été éclopé de 8 mois de prison ferme doit donner 8 millions francs Cfa à la partie civile, un Sénégalais qui vit à l'étranger.

Pour rappel, les charlatans Koukandé et Sant Yalla ont été arrêtés par la Section de Recherches (SR) de Thiès, ainsi que la partie civile I.Diamé qui est aussi mis en cause dans cette affaire d'escroquerie.

(Avec Seneweb)

SYRIE

Des déplacés victimes des frappes turques

La Turquie a lancé fin novembre des frappes sur le nord de la Syrie. Même si elles ont baissé en intensité par rapport au mois dernier, les civils en subissent toujours les conséquences. Avec les destructions, certains ont dû fuir et trouver des abris de fortune, en plein hiver. Reportage dans une école près d'Abu Rasayn.



L'école est située en pleine campagne, à quelques kilomètres de la frontière turque. Le bâtiment est désaffecté et en piteux état. Il sert aujourd'hui de refuge à des familles qui ont fui les destructions dans leur ville d'Abu Rasayn, située juste sur la ligne de front.

Keffieh sur la tête, Moudjbel Hamid vit avec sa femme et ses six jeunes enfants dans l'une des salles de classe. « Ma maison a été détruite par des bombes, maintenant on vit dans cette école, dit-il. Nous n'avons pas les moyens d'aller dans une grande ville pour louer une maison, c'est pourquoi on est ici. »

Les conditions sont spartiates : quelques matelas et quelques casseroles, dans cette pièce aux vitres à moitié cassées. Il fait froid et Daha, l'épouse de Moudjbel, se presse avec les enfants autour du poêle. « Chaque famille vit dans une pièce, il y a la cuisine et les lits dedans, explique-t-elle. Il fait si froid qu'on a toujours le poêle allumé. On a 150 litres de fioul pour tout l'hiver et ce ne sera certainement pas suffisant. »

Dans la salle de classe à côté, Nada, enveloppée d'un long voile, s'est installée avec ses cinq enfants. À part quelques dons des voisins du village, il n'y a pas d'aide humanitaire, se plaint-elle. « La situation est très dure, personne ne nous aide, c'est tellement dangereux qu'aucune ONG ne veut venir, assure la jeune femme. On voudrait qu'on nous emmène ailleurs. Mais on n'a pas de soutien. »

Les civils, premières victimes du conflit

Sa voisine Houda s'inquiète surtout pour ses enfants. Ils sont traumatisés par les bombardements, raconte-t-elle. Elle aussi est originaire d'Abu Rasayn. Sa maison a été détruite

et elle est venue se réfugier ici.

« Bien sûr, c'était horrible au début. Les enfants avaient peur, ils ne dormaient pas du tout. Nous leur disions : « C'est bien ici, vous pouvez dormir », mais comme nous-mêmes nous étions inquiets et ne dormions pas, ils n'y arrivaient pas. » Mais les bombardements se sont aussi approchés de l'école où ils sont réfugiés. « Quand ça arrive, on met les matelas sous les escaliers et les enfants dessus. »

Ahmed, lui, va de refuge en refuge au gré du conflit syrien. Il est parti de Rais al Aïn lorsque cette ville a été occupée par les Turcs après l'opération de 2019. Il est donc allé à Abu Rasayn mais il a été à nouveau rattrapé par la guerre. Ce futur père de famille se dit épuisé par la situation. « C'est vraiment un problème international, je ne veux pas parler de politique, mais il y a beaucoup de forces en présence : les Turcs, les Russes, les Américains, les Syriens, toutes ces parties sont impliquées et s'opposent les unes aux autres, avance-t-il. Personne n'a les mêmes idées, alors quelle est la solution ? Nous, nous sommes des réfugiés, les civils sont victimes de cette guerre. »

Les militaires, eux, sont sur plusieurs fronts. C'est ce qu'explique Syamand Ali, qui nous reçoit, vêtu de son treillis, dans son bureau à Hassake. Il est porte-parole des forces kurdes, les YPG : « Nos positions ont été ciblées par les Turcs, les forces de sécurité qui gardent les prisons des jihadistes et le camp d'Al-Hol. Huit membres des forces de sécurité ont été tués. On doit donc choisir entre protéger les centres de détention des membres de l'État islamique et monter au front contre les Turcs ! C'est très compliqué. »

Les forces kurdes qui contrôlent le nord-est syrien sont prises entre deux feux. Elles demandent davantage de soutien de la communauté internationale.

LIGUE 1 GUICOPRES (J12)

Le Hafía FC remporte le derby contre le Horoya

La 12e journée de la première division du championnat national s'est achevée ce dimanche 15 janvier 2023 sur les différents stades. Avec une seconde défaite d'affilée, le Horoya AC s'est incliné au stade du 28 septembre contre le Hafía FC sur le score d'un but à zéro.



Cette journée a été marquée par la deuxième défaite du champion de Guinée en titre contre le Hafía FC. Un derby remporté par les hommes de Casimir Jagiello sur le score d'un but à zéro. But inscrit à la deuxième période par Mohamed Chérif Camara.

À Labé, la rencontre entre le Fello Star et le Wakriya AC de Boké n'a pas connu de vainqueur. Score final 2 buts partout. La première sortie du nouvel entraîneur du wakriya AC, Ismaël Kaba se solde sur ce match nul.

L'autre derby de Kakandé s'est joué au stade de l'amitié de Kamsar entre l'ASM de Sangaredi et le club industriel de Kamsar. Une rencontre qui s'est jouée le samedi et s'est terminée sur une victoire du CIK sur le score de 3 buts à 1.

Le premier match de cette journée s'est jouée le vendredi au M'ballou Mady Diakité de Kankan entre la SAG de Sigui et l'AS Kaloum. Les kaloumistes se sont inclinés sur la plus petite des marques un but à zéro.

Comme le champion de Guinée en titre, l'association sportive de Kaloum a concédé sa

deuxième défaite de suite.

Toujours à Kankan, le Milo et la Flamme olympique se sont quittés dos à dos 2 buts partout.

Voici les résultats complets de cette 12e journée du championnat national ligue 1.

- Horoya AC 0- 1 HafíaFC
- Fello star 2-2 Wakriya AC
- SAG 1-0 AS KALOUM
- Satellite 0-2 séquence
- Milo 2-2 Flamme olympique
- SOAR 2-2 renaissance
- CIK 3-1 Sangaredi

Ainsi, après sa victoire lors du derby contre le Horoya AC, le Hafía FC se rapproche du podium. Voici le classement général du championnat national ligue 1 de Guinée après 12 journées jouées.

- 1-Horoya 26 points
- 2-Hafía FC 25 points
- 3-SOAR Academy 20 points
- 4-Milo FC 20 points
- 5-Flamme Olympique 19 points
- 6-Renaissance FC 17 points
- 7-Fello star 16 points
- 8-Ashanti GB 16 points
- 9-CI Kamsar 16 points
- 10-Fc Séquence 14 points
- 11-ASM Sangaredi 13 points
- 12-AS Kaloum 12 points
- 13-Wakriya AC 10 points
- 14-Satellite FC 8 points

VIOLENCES APRÈS LE MATCH FRANCE-MAROC

Le procès de sept proches de l'ultradroite s'ouvre à Paris

Le procès de sept proches de l'ultradroite soupçonnés de s'être réunis après la demi-finale France-Maroc disputée le 14 décembre pour s'en prendre à des supporters marocains s'ouvre vendredi devant le tribunal correctionnel de Paris. Cette nuit-là, de nombreux incidents racistes avaient émaillé les festivités d'après-match dans la capitale et dans d'autres grandes villes françaises, la gauche dénonçant des «ratonnades» et une «chasse aux Arabes».

Il est un peu plus de 22 heures ce 14 décembre lorsque retentit le coup de sifflet final du match France-Maroc remporté par les Bleus. Des milliers de supporters français et de la sélection marocaine se déversent alors dans les rues de la capitale et commencent à se diriger vers les Champs-Élysées. Les uns pour célébrer la qualification en finale de l'équipe de France, les autres pour rendre hommage au parcours historique du Maroc, première équipe africaine à atteindre une demi-finale de Coupe du monde.

Mais à la sortie d'un bar du 17^e arrondissement, un groupe d'individus encagoulés attire l'attention des policiers déployés en nombre pour prévenir tout débordement. Les fouilles réalisées sur ces hommes âgés de 17 à 36 ans et appartenant pour la plupart à des groupuscules identitaires font apparaître un arsenal éloquent : matraque, gants coqués et bombes lacrymogènes sont saisis par les forces de l'ordre, qui décident du placement en garde à vue de 38 personnes.

Parmi elles, sept sont renvoyées, vendredi 13 janvier, devant le tribunal correctionnel de Paris pour «port d'armes prohibées» et «groupement en vue de commettre des violences et des dégradations», une infraction pour laquelle ces militants de l'ultradroite encourrent une peine d'un an d'emprisonnement et une amende de 15 000 euros.

Un habitué des opérations coups de poing

Placés sous contrôle judiciaire, les prévenus sont tous de jeunes hommes nés entre 1999 et 2002. Certains sont étudiants, d'autres intérimaires ou encore agent immobilier. Mais sur le banc des accusés, un profil attire plus particulièrement l'attention : celui de Marc de

Cacqueray-Valmenier, ex-responsable des Zouaves Paris, un groupuscule néonazi créé en 2018 par d'anciens adhérents du GUD – le Groupe union défense, une organisation étudiante d'extrême droite – et d'anciens hooligans.

À seulement 24 ans, ce fiché S qui défend la supériorité de la race blanche est une figure centrale de l'ultradroite française et une vieille connaissance de la justice. Il a notamment été condamné à plusieurs mois de prison avec sursis pour des violences lors d'une manifestation des Gilets jaunes le 1^{er} décembre 2018, jour où l'Arc de Triomphe a été saccagé, puis incarcéré pour avoir violé à plusieurs reprises son contrôle judiciaire.

En janvier 2022, le jeune homme issu d'une famille d'aristocrates catholiques et traditionalistes écope d'un an de prison pour l'attaque d'un bar à Paris où des militants antifascistes avaient l'habitude de se réunir.

Cet adepte des sports de combat est également mis en examen pour des violences volontaires commises contre des militants de SOS racisme qui avaient perturbé un meeting d'Éric Zemmour en décembre 2021 pour alerter sur la banalisation des discours d'extrême droite en France.

Ultradroite décomplexée

Mais le procès qui s'ouvre à Paris ne représente que la partie émergée de l'iceberg des violences commises après la demi-finale de la Coupe du monde : coups, insultes, slogans racistes...

Des centaines d'individus proches de l'ultradroite ont défilé dans plusieurs grandes villes françaises en même temps que des supporters des Lions de l'Atlas. À Lyon, quatre personnes ont été mises en examen dans le cadre de ces incidents. Par ailleurs, une instruction a été ouverte

contre X pour «violences à caractère raciste».

«Il est important que ces procès fassent la lumière sur la manière dont ces individus ont organisé cette violence qui était préméditée et annoncée», estime Thomas Portes, député de la Nouvelle Union populaire écologique et sociale (Nupes) et président de l'Observatoire national de l'extrême droite, qui a demandé la création d'une commission d'enquête parlementaire après les incidents de France-Maroc.

«Depuis la dissolution de Génération identitaire, le paysage des groupuscules d'extrême droite a évolué, s'est densifié et est de plus en plus violent.

La dissolution des groupes est une arme politique qui reste insuffisante. Cela n'a échappé à personne que le GUD mène à nouveau des actions après avoir été en sommeil pendant plusieurs années.

Il y a un travail beaucoup plus précis à faire pour identifier ces gens-là et leurs moyens de financement, et éviter des passages à l'acte qui parfois mènent au pire», estime l'élu de Seine-Saint-Denis.

À gauche, de nombreuses voix pointent également du doigt la responsabilité de certains responsables politiques dans les événements qui ont entaché les festivités d'après-match.

«Il y a une responsabilité politique de l'extrême droite et de certains médias qui, pendant une semaine avant France-Maroc, ont préparé tous les jours les esprits en annonçant des incidents», assure Thomas Portes. «Quand vous attisez la haine et que vous soufflez sur des braises déjà ardentes, il se produit derrière des choses inadmissibles.»